

DANS VOTRE QUARTIER



la fabrique démocratique

Construisons ensemble l'avenir de Tarbes

Compte-rendu de la réunion 11

« **Vivre ensemble avec la solidarité au coeur** »

Quartier Courte Boule

Introduction : Virginie Siani

Grands Témoins : Martin Malvy, Président de la Région Midi-Pyrénées et Simone Cazenave, Responsable de la Mission RMI

Mme Eliane D : Dans votre introduction vidéo, vous avez parlé de la Maison Médicale, qu'entendez-vous par là ?

Mme Virginie Siani : Il faut partir de l'existant mais c'est un lieu qui coordonnerait tout ce qui existe déjà mais avec un volet de prévention. Les gens, parfois, ne savent pas s'orienter. Ce lieu permettrait d'informer. Sur les soins dentaires par exemple, on sait que les personnes vont chez le dentiste environ tous les 3 ans. Avec ce centre, on pourrait avoir des soins gratuits pour les personnes sans moyens mais retrouver aussi sur place d'autres spécialités.

Mme Rebecca C : Je trouve cette proposition intéressante car les inégalités en matière de santé sont manifestes. Il y a déjà des choses qui se font mais parfois, le volet santé ne va pas assez loin. Cela me paraît important que l'on mette en place un lieu ressource, ouvert et différent d'ailleurs.

Jean Glavany : Sur ce débat, on voit que le volet « prévention » est souvent délaissé dans les politiques municipales. Aujourd'hui, il y a un centre de santé mais il est sous-utilisé, parfois inconnu des tarbais. Il faudrait que cette maison médicale joue un rôle plus large auprès du public que le Centre de Santé actuel soit développer et mieux exploité.

Mme Florence B : Je voudrais faire une proposition. Il me semble qu'il faut associer les personnes sur la politique du CCAS, qu'elles puissent s'exprimer sur la santé et le volet social dans leur commune aussi.

Mme Christelle A : Je voudrais parler, sur la solidarité, du vieillissement de la population. Pourquoi ne pas impliquer les personnes âgées les plus valides pour accompagner et aider les moins valides ?

Mme Renée B : Je suis intéressée par le côté 3^{ème} âge car il y a beaucoup de femmes seules, isolées et qui n'osent rien demander. Elles ont souvent de petites retraites et je crois qu'il faudrait les aider en matière de démarches administratives, pour remplir des papiers. Outre l'aide médicale, la création d'une association de soutien où elles pourraient faire des ateliers serait une bonne chose.

M. Martin F : On parle souvent des personnes qui se plaignent parce qu'elles ont de petites retraites. Moi, je travaille dans le secteur de la restauration, avec un petit salaire et quand je vois le Président de la République qui se plaint aussi de ne pas avoir assez d'argent et qui s'augmente de 172%, je trouve cela indécent. Je voudrais savoir quel est pour vous le seuil d'une petite retraite ? 800 euros ? Cela me paraît suffisant pour vivre normalement. J'aimerais savoir quel est le montant minimum.

Mme Simone Cazenave : Sur le RMI, il faut savoir qu'une personne seule c'est 440 euros. La solidarité, ce n'est pas seulement donner à manger. Ce qui est aussi difficile à traiter et qu'il faut envisager, c'est la solitude, l'isolement, les difficultés à être avec les autres et il faut s'interroger sur cela. Sur le seuil de 800 euros pour les petites retraites, ce n'est pas assez mais beaucoup de gens vivent encore en dessous de ce montant. Dans les Hautes-Pyrénées, c'est 10% de la population qui vit avec les mimimas sociaux.

M. Vincent R : Je voudrais parler des relations avec les SDF. Il y a celle de la municipalité actuelle qui offre un billet aller vers la cote Basque mais sans billet retour. Comme cela, on fait migrer la misère vers le soleil. Et puis, pour moi, une politique de Gauche qui doit se donner les moyens de recréer du lien social. Sur Tarbes, dans le cadre d'une mission errance, un éducateur à organiser des manifestations avec des SDF. Il faut leur permettre d'être acteurs de la vie citoyenne en leur donnant la possibilité de travailler, par exemple par des heures d'intérêt général, d'entretien des berges de rivières par exemple. Sur le logement d'urgence, la municipalité actuelle a mis en place des algécos. Ne peut-on pas réfléchir sur du logement pérenne, en particulier l'hiver. On ignore souvent les SDF, on a des comportements agressifs. Mais les SDF sont des personnes à part entière, qu'il faut aider pour retrouver confiance et retrouver leur place dans la société.

Jean Glavany : En matière de solidarité, il faut faire attention car beaucoup de compétences sont de l'ordre du département mais aussi de la responsabilité nationale. Sur le logement d'urgence, c'est de la responsabilité de l'Etat. Mais, par l'action d'un CCAS qui doit associer les associations, la ville peut faire des choses et mettre en place des dispositifs. Sur l'errance, l'agglomération et le Conseil Général par le biais de la politique de la ville ont financé de actions de la mission errance.

M. Jean-Louis G : Sur l'économie solidaire, il faudrait mettre en réseau tous les acteurs. Ensuite, il faut mobiliser le code des marchés publics pour mettre en place des appels d'offres avec la clause sociale pour faire en sorte que des entreprises d'insertions puisse participer à des chantiers.

Mme Brigitte D : On a vu dans le diaporama une ligne sur le CUCS. Peut-on en savoir un peu plus sur ce dispositif ?

Chantal Robin Rodrigo : Le CUCS, Contrat Urbain de Cohésion Sociale, c'est un dispositif de solidarité pour les personnes prioritaires dans des quartiers fléchés et qui ont un très grand nombre de handicaps (logement, travail, éducation, délinquance). Les contrats de ville d'hier se sont transformés en CUCS aujourd'hui mais la différence, c'est qu'il y a moins d'argent, avec plus de quartiers prioritaires. Nous avons, ici, mis en place un GIP avec toutes les collectivités. Ces financements tripartites permettaient de mettre en place des actions importantes pour les quartiers. Aujourd'hui, il faut parfois revoir les actions à la baisse car le territoire d'action est étendu jusqu'à Lourdes.

Jean Glavany : Ces contrats permettent de soutenir des associations sur des projets de soutien scolaire, d'insertion par l'économie...Le CUCS n'a pas été signé par la ville de Tarbes parce que nous avons eu une division sur le DRE, Dispositif de Réussite Educative, car nous voulions un DRE à l'échelle de l'agglomération. Or le maire voulait lui un DRE pour sa ville seule. Mais, au final, pour contenter tout le monde et même si elle a reconnu que le projet de l'agglomération était meilleur, la délégation interministérielle à la ville a attribué un DRE à Tarbes seul alors que l'agglomération, avec Lourdes a été choisie pour faire le CUCS. Je le dis, sur Tarbes, il faut vérifier l'utilisation de l'argent du DRE qui est de l'argent public qui aujourd'hui utilisé on ne sait pas trop pourquoi.

M. Michel B : La solidarité, elle ne se décrète. Quand on voit une personne en difficultés, on peut souvent être vite démuni et ne pas savoir quoi faire. Je pense que la création d'un numéro vert où on pourrait nous aider, nous orienter pour savoir quoi faire serait une bonne chose. Il faut faire appel à un professionnel qui répondrait à ces personnes en détresse.

Mme Marie-Noëlle B : Il y a des choses qui sont de la compétence de l'Etat et qui doivent y rester. Mais les algécos actuel dont on parlait tout à l'heure et ont été placés à côté des abattoirs, en zone isolée, sans services de proximité, c'est très révélateur d'une politique. Sur les bénévoles dans la vie de leur cité et du CCAS par exemple, je pense que la parole d'une association n'est pas la même que celle d'un usager isolé et il faut donc que les gens qui le souhaitent puisse être représentés dans les conseils d'administration de ces structures.

Mme Annie A : Sur un numéro vert unique qui pourrait répondre aux interrogations, c'est un plus mais il y a aussi toute l'information que l'on reçoit. Il faut rendre visibles les actions que fait la ville, ce que l'on fait pour les personnes les plus vulnérables. Il faut dire aux gens ce que l'on fait dans un CCAS.

M. Jean-Claude T : Dans la commune où je vis, à Coulommiers, on a ouvert un restaurant de la solidarité. Ce restaurant fonctionne tous les jours, les soirs et les week-ends et on fournit des paniers repas, de la nourriture mais il y a aussi une assistante sociale pour aider sur d'autres problèmes. Sur cette ville de 35000 habitants, il n'y a pas d'abus et ce système est efficace.

Jean Glavany : Cette commune est dans une agglomération qui bénéficie d'une fiscalité que n'aura jamais Tarbes. On ne peut imaginer de baisser les impôts comme vous le faites et de développer de tels services. A Tarbes, il y a des Restos du Cœur et on ne peut mettre en place cette idée sans concertation avec eux.

Mme Danièle V : Je pense que ce qui n'est pas institutionnalisé n'est pas accessible facilement. On ne sait pas comment faire pour joindre les personnes en difficultés. Il y a des personnes qui n'iront jamais demander de l'aide dans des associations ou des institutions. Comment créer un lien social qui manque cruellement ? Les gens ne savent plus aller vers les autres et il y a beaucoup de solitude.

M. Michel B : Un restaurant de solidarité ouvert toute l'année est une bonne idée mais ne pourrait-on pas y manger nous aussi pour une vraie mixité ?

Mme Christelle A : Je voudrais intervenir sur la mobilité des Personnes à mobilité réduite (PMR) car il y a des endroits inaccessibles en ville, des trottoirs très défectueux et dangereux pour les personnes âgées. Quand on sait que cette ville est vieillissante, il faut adapter les lieux de vie et faire en sorte de mettre en place plus de services pour les personnes âgées.

M. Jean-Louis G : Ne pourrait-t-on pas diffuser plus l'information sur l'existence des tickets culture ou sport pour aider des jeunes à faire des activités culturelles ou sportives et favoriser l'insertion sociale des personnes en difficulté.

Mme Martine L : Ne pourrait-on pas penser à l'insertion de personnes en situation de handicap au travers du théâtre, de la musique ?

Martin Malvy : Ce thème de la solidarité est vaste. On bascule dans tous les domaines. Sur le territoire régional, il y a un grand nombre d'associations. Mais ce qu'il manque, c'est souvent de l'information. Un papier dans la boîte à lettre n'est pas lu pour autant par les personnes en difficultés. La solidarité n'est pas une compétence de la Région mais au fil du temps, nous avons subventionné des actions. Sur Toulouse, les relations avec la municipalité sont parfois difficiles et le GIP a été dissout. Aujourd'hui, nous allons faire un équipement propre à la Région, une Ecole de la 2^{ème} chance. Je trouve que c'est une belle leçon d'humilité car on s'adresse souvent à des jeunes en échec. Il y a des situations d'illettrismes, de délinquance mais il y a 200 entreprises qui s'associent à ce dispositif pour les aider à retrouver le chemin de l'emploi. Ces jeunes viennent frapper à la porte de cette école. Ces jeunes, au nombre de 200 dans ce quartier de « Bellefontaine » à Toulouse, sont très volontaires et c'est une piste de réflexion qu'il faut avoir avec les municipalités. C'est de la formation individualisée pendant 6-8 mois. Sur cette agglomération du Grand Tarbes, il y a le projet de Maison Commune Emploi-Formation qui sera la plus grande de la Région. Dans ce projet, il y a des structures qui peuvent servir de réseau d'insertion et de formation. Cela permet aussi de faire des stages pour les demandeurs d'emploi. Il faut s'appuyer sur le tissu associatif. La Région met en place des emplois mutualisés et c'est souvent dans le domaine de la solidarité que ces emplois sont déployés. Nous allons réfléchir dans les prochaines semaines, avec les communes, sur l'accessibilité des personnes en réalisant des équipements adaptés. Vous voyez, la Région qui n'est à la base pas compétente en

la matière agit de près pour la solidarité, également dans l'économie solidaire et nous continuerons car cela est essentiel.

M. Claude B : Je crois que le rôle des collectivités territoriales est de mutualiser les actions des associations. Ne pourrait-on le faire dans le cadre du Conseil Général ou d'une Mairie ?

M. Daniel C : La question, c'est comment fédérer les énergies, les discours, les actions ? On ne peut pas laisser les personnes dans des situations d'assistanats.

Martin Malvy : Il y a là un débat vrai politique. On ne peut pas tout demander aux collectivités car elles ont déjà beaucoup trop de charges. L'Etat ne peut pas tout déléguer et se défausser devant ses missions fondamentales. Les directeurs des CAF par exemple, sont inquiets sur les moyens futurs sur les projets liés à l'enfance. Sur les crèches, les haltes-garderies, quel va être le montant des contrats enfance en 2008 ? On ne le sait pas alors que cet enjeu est majeur pour nos enfants. Ce n'est pas normal.

M. Patrick G : Je suis un jeune retraité. Il y a un problème, c'est comment faire passer son savoir. Au niveau des jeunes, des maternelles, comment faire passer l'éducation entre les générations.

Conclusion de Jean Glavany :

On ne peut pas tout promettre car il faut aussi penser aux finances locales. Cette année, par exemple, au niveau de l'agglomération, nous perdons deux taxes professionnelles importantes dues à la perte de 2 entreprises : GIAT et SPRIA. Nous ne sommes donc pas un territoire riche mais nous mettons toutes nos forces à le développer pour pouvoir demain offrir plus de services.

Ensuite, il faut souligner que la solidarité est d'abord nationale. L'état doit jouer son rôle et ne peut pas se décharger sur les collectivités locales.

Ici, la commune de Tarbes doit prendre sa part dans la contractualisation du CUCS, ce qui n'est pas le cas actuellement pour faire une réelle politique de la ville.

Il faut également que le CCAS soit géré démocratiquement et de façon transparente. De plus, sur la proposition de dispositif sanitaire autour de la mise en place d'une Maison Médicale, je vois que nous avez apprécié. Il en va de même sur la création d'un dispositif anti-solitude pour les personnes âgées ou en situation d'exclusion.

Encore, je crois qu'il faut s'appuyer sur une politique d'insertion via l'économie sociale et solidaire qui est porteuse d'avenir.

Je retiens la proposition de Martin Malvy sur les Ecoles de la 2^{ème} chance qui sont une belle réalisation mais il faut des aides pour cela et là aussi, l'Etat et les autres collectivités doivent prendre leur part.

Enfin, je crois qu'un plan d'accessibilité aux personnes en situation de handicap est nécessaire dans notre ville pour que cette solidarité entre les générations soit effective et réelle.